

Notre route
a ses privilèges...



...pourquoi ne pas
en profiter ?

Cercle Voyageur

RÈGLES ET CONDITIONS

1. La carte Cercle Voyageur de Brittany Ferries est nominative et donc strictement personnelle et non cessible. Seuls, son titulaire ainsi que les personnes qui l'accompagnent peuvent profiter de ses avantages, dans la limite d'un seul véhicule. Nous vous recommandons de signer votre carte dès sa réception et de relever votre numéro de membre.
2. Pour pouvoir bénéficier de ses avantages, la carte d'embarquement, le billet et la carte membre Cercle Voyageur doivent être présentés au moment de l'embarquement et à bord.
3. En cas de perte ou de vol de votre carte, vous devez nous avertir sous 7 jours consécutifs au fait. Une carte de remplacement avec la même date de validité vous sera alors adressée, les frais de réédition de 18 € étant alors à votre charge.
4. La date de validité de votre carte est inscrite sur votre billet : vos avantages sont valables pendant la période de validité de la carte.
5. La validité de la carte du conjoint sera la même que celle du membre principal et prend donc fin à la même échéance. La carte conjointe ne peut être éditée sans une carte du membre principal.
6. Les réductions s'appliquent également sur les suppléments véhicules. Elles sont valables sur les tarifs diffusés en France, pour des réservations effectuées en France.
7. Les réductions sur les traversées maritimes ne s'appliquent ni sur les installations à bord (cabines, couchettes ou sièges), ni sur les tarifs de groupes, ni sur les tarifs "animaux de compagnie".
8. Les réductions ne s'appliquent pas sur les traversées maritimes combinées à un hébergement, toutefois les avantages à bord sont maintenus.
9. Les réductions octroyées par votre carte ne sont pas cumulables avec d'autres réductions ou avec des tarifs préférentiels.
10. Les avantages s'appliquent sur les lignes Brittany Ferries et ne s'appliquent pas sur les lignes de nos compagnies partenaires.
11. Les avantages ne s'appliquent pas sur notre ligne Espagne / Grande-Bretagne / Espagne.
12. Les avantages s'appliquent également pour des passagers piétons.
13. Brittany Ferries se réserve le droit de modifier à tout moment les avantages, les frais d'adhésion ou le montant de la cotisation annuelle.
14. L'adhésion ou le renouvellement de l'adhésion au Cercle Voyageur est valable 12 mois. Le renouvellement ne se fera pas automatiquement par Brittany Ferries. Il demeure sous la responsabilité du membre. L'adhésion au Club sera considérée comme caduque si la cotisation annuelle n'est pas réglée dans les 3 mois suivant la date d'expiration de la carte. Les frais d'adhésion et la cotisation annuelle devront être intégralement payés pour adhérer à nouveau au Club.
15. Pour adhérer au Cercle Voyageur, il est impératif de justifier d'une adresse de résidence en France.
16. Dans certaines circonstances, Brittany Ferries peut accepter le transfert entre les clubs de fidélité de Brittany Ferries. Des frais administratifs d'un montant de 50 € seront demandés. Ce transfert ne sera effectué qu'au moment du renouvellement de la carte.
17. Les Conditions Générales de Vente et les Conditions de Transport, disponibles sur demande, s'appliquent à l'ensemble des réservations effectuées par un membre du Club.

RCS Breizh 827 280 217 - N° d'immatriculation : HA 029 85 0000 - Imprimé en France - 12/2009 - Crédit photo : Dingo

Brittany Ferries - Port du Blosson
BP 84 - 29682 Roscoff Cedex
0825 828 828 (0.15 € TTC/mn)
www.brittanyferries.fr



LA DIFFÉRENCE EST DANS LE VOYAGE

Adhésion/Renouvellement

Sur notre route,
abonnez-vous
aux privilèges



LA DIFFÉRENCE EST DANS LE VOYAGE

Cercle Voyageur

Réductions sur les traversées*

(Votre véhicule et ses passagers)

France / Grande-Bretagne :

- jusqu'à 30 % de réduction sur les traversées pour un séjour de plus de 10 jours.
- jusqu'à 20 % de réduction sur les traversées aller-retour pour un séjour entre 6 et 10 jours.
- jusqu'à 15 % de réduction sur les traversées aller-retour pour un séjour de 5 jours maximum.

France / Irlande :

- jusqu'à 10 % sur les traversées aller-retour (sauf Irlande via la Grande-Bretagne).

* VALABLES UNIQUEMENT SUR LES TARIFS STANDARDS. PROMOTIONS : NOUS CONSULTER.

Réductions sur les traversées* de vos amis

France / Grande-Bretagne :

- jusqu'à 10 % de réduction sur les traversées aller-retour.

France / Irlande :

- jusqu'à 5 % de réduction sur les traversées aller-retour.

* DANS LA LIMITE DE 3 RÉSERVATIONS POUR UNE VOITURE ET SES PASSAGERS, HORS CABINE OU SIÈGE INCLINABLE À BORD ET TRAVERSÉES IRLANDE VIA LA GRANDE-BRETAGNE.

Il leur suffit, en composant le 0825 828 828 (0.15 €TTC/mn), de communiquer votre numéro d'adhérent et de préciser qu'ils sont vos invités.

Gratuité ou réduction sur les sièges inclinables

Sur notre navire rapide Cherbourg / Poole / Cherbourg, sièges inclinables :

- gratuits en Reserve Lounge,
- 50 % de réduction en Club Commodore Lounge.

Gratuité ou réduction sur les cabines*

- Sur nos traversées France / Grande-Bretagne, départ du matin et Grande-Bretagne / France départ de l'après-midi : **cabine gratuite.**
- Sur nos traversées France / Grande-Bretagne, départ de l'après-midi et Grande-Bretagne / France départ du matin : **50 % de réduction sur la cabine.**
- Economisez jusqu'à 33 % sur les cabines Club Class en traversée de jour.

* HORS CABINES COMMODORE, CABINES DE LUXE ET CABINE "PLUS" À BORD DU NAVIRE ARMORIQUE. HORS SUPPLÉMENTS HUBLOT. NON CUMULABLE AVEC DES OFFRES PROMOTIONNELLES. GRATUITÉ DANS LA LIMITE D'UNE COUCHETTE PAR PERSONNE ET SOUMIS À DISPONIBILITÉ.

Réduction sur notre restauration*

- 10 % de réduction dans tous nos points de restauration, boissons comprises pour les passagers figurant sur le titre de transport.

* SOUMIS À DISPONIBILITÉ POUR UNE DEPENSE DE £ 15 MINIMUM PAR TRANSACTION.



Petit déjeuner offert

Pour toute traversée de nuit en cabine*

Pour vous et toutes les personnes figurant sur votre titre de transport :

- petit déjeuner offert d'une valeur de £ 6,50 servi au restaurant.

* NON APPLICABLE SUR LES OFFRES PROMOTIONNELLES. OFFRE NON CUMULABLE AVEC D'AUTRES RÉDUCTIONS SUR LA RESTAURATION.



Adhésion / Renouvellement

Je souhaite rejoindre le Cercle Voyageur et bénéficier de ses privilèges

Je joins mon règlement de 210 € et devient membre principal (120 € de frais d'adhésion et 90 € de cotisation annuelle)

Je souhaite renouveler mon adhésion au Cercle Voyageur

Je joins mon règlement de 90 € de cotisation annuelle

Je souhaite bénéficier de la carte conjoint Cercle Voyageur pour profiter de ses privilèges en voyageant sans le membre principal

Je joins mon règlement de 40 € de cotisation annuelle et un justificatif (copie du livret de famille, certificat de PACS, certificat de concubinage)

Mode de paiement

Chèque bancaire ou Eurochèque à l'ordre de Brittany Ferries

Carte bancaire N°
date d'expiration/...../.....

code CVV/...../..... (3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte bancaire)

Chèques Vacances



Mme

Mlle

M.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

E-mail

Téléphone portable

Date Signature

Formulaire et règlement à retourner à **Brittany Ferries**

Port du Blosson - BP 84 - 29682 Roscoff Cedex

Tél : 0 825 828 828 (0.15 € TTC/mn) - Fax : 02 98 29 28 32